



52^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue Interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains

Intervention du Luxembourg

15 mars 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Rapporteuse spéciale pour la présentation de son rapport.

Madame Lawlor,

Nous partageons entièrement votre appréciation pour le travail indispensable accompli, partout dans le monde, par les défenseuses et défenseurs des droits humains, souvent au péril de leur vie.

Le Luxembourg voudrait souligner l'engagement des enfants qui défendent les droits humains, tout comme les défenseurs LGBTQ+, les défenseur-e-s des droits des paysans, peuples autochtones ou des droits environnementaux, souvent particulièrement exposé-e-s à des intimidations et violences. Les journalistes d'enquête, les lanceurs d'alerte et les activistes qui militent contre la corruption sont ciblés et réduits au silence par des gouvernements répressifs, des acteurs criminels ou des entreprises sans scrupules. Dans certains pays d'Europe, des défenseur-e-s des droits des migrants et réfugiés, qui viennent en aide à des personnes en détresse en haute mer, sont criminalisé-e-s.

Toutes ces personnes méritent que nous nous inclinions devant leur courage et que nous renouvelions notre engagement pour les protéger.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Comment est-ce que les états qui reconnaissent le rôle indispensable des défenseuses et défenseurs des droits humains peuvent les soutenir au mieux dans des situations difficiles, notamment dans des pays particulièrement répressifs ? Quelles sont les meilleures pratiques en matière de protection des défenseur-e-s que vous avez pu identifier dans votre mandat et où voyez-vous les besoins les plus urgents ?

Je vous remercie.